



ANNEXE 2
Exemples - Mise en œuvre RVP

SOMMAIRE

Thème 1 - Accompagnement Personnalisé

THEME 1

Accompagnement personnalisé

Chaque année scolaire est découpée en périodes d'environ 7 semaines (entre les vacances). Après un positionnement diagnostique de début d'année, les élèves sont répartis dans des groupes de besoins pour suivre un module. A l'issue du premier module, les élèves sont évalués et, en fonction des besoins détectés par l'équipe pédagogique de la classe, placés dans de nouveaux modules. A partir du deuxième semestre, l'élève est invité à choisir lui-même le module dans lequel il s'inscrit. Plusieurs modules du même type peuvent être proposés en même temps aux élèves pour réduire l'effectif de chaque groupe. Ce tableau est indicatif et peut varier pour chaque classe, en fonction de la place des périodes de PFMP.

Préparation et exploitation des PFMP	
Approfondissement disciplinaire	
Remédiation disciplinaire	
Méthodologie / Apprentissages transdisciplinaires	
Réussite du parcours de l'élève	
Orientation	

Classe de 2^{nde}

Module n°1	Module n°2	Module n°3	Module n°4

Vers la première

Classe de 1^{ère}

Module n°1	Module n°2	Module n°3	Module n°4

Vers la terminale

Classe de terminale

Module n°1	Module n°2	Module n°3	Module n°4

Vers l'insertion professionnelle ou l'enseignement supérieur

Quelques exemples de thèmes des modules au LP B. CHARVET

Approfondissement disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> -Approfondir l'étude de textes (Français) -La calculatrice graphique -Transmettre un message écrit (email, lettre, fax) -Le contact téléphonique -La lettre professionnelle -Réinvestir ses compétences dans un projet
Remédiation disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> -Comprendre les notions importantes du cours avec une fiche méthode (Maths) -Remise à niveau -Les bases de l'orthographe -Utilisation de la calculatrice -La prise de parole en continu(Anglais) -L'argumentation : méthode et application -L'écriture : Construction de la phrase
Méthodologie / Apprentissages transdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> -Étudier un document / Construire une synthèse -Lire et comprendre un texte -S'exprimer à l'oral, la prise de parole -S'organiser dans son travail -La Prise de notes - La mémorisation, apprendre à retenir -La reformulation -Élaborer un planning -L'importance de l'organisation du travail scolaire -L'oral, améliorer la confiance en soi
Orientation ...	<ul style="list-style-type: none"> -Le C.V. et la lettre de motivation -la recherche des débouchés de ma filière -L'alternance, ses avantages et inconvénients. Le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. -Découvrir les établissements de l'enseignement supérieur. -Mettre en évidence un vœu prioritaire -Rechercher de la documentation sur une filière ou un métier. -Élaborer une stratégie d'orientation -S'informer auprès d'anciens élèves -L'entretien d'embauche

Organisation et fonctionnement de l'accompagnement personnalisé dans l'enseignement professionnel

PREAMBULE :

En application de la loi n°2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole, « *la liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'Éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection* ».

Par conséquent, il revient aux enseignants de s'approprier les contenus de formation et les textes réglementaires afférents pour :

- organiser en équipe le travail des élèves
- choisir les méthodes qui leur semblent les plus adaptées en fonction des objectifs à atteindre,
- prendre en compte la diversité des élèves.

La réussite du dispositif repose sur un travail d'équipe.

La présente ressource se veut donc, dans sa partie « fonctionnement », **un appui à la libre disposition des professeurs qui laisse toute sa place aux compétences professionnelles des enseignants.**

Cependant, l'« organisation » présentée dans le présent document est un cadre de référence qui s'impose aux travaux de préparation de rentrée, à l'année n-1 puisqu'elle met en œuvre la partie pédagogique du projet d'établissement, définie en conseil pédagogique, stipulant l'engagement collectif à relever le double défi de « *répondre de manière diversifiée aux besoins immédiats de chacun de nos élèves* » et de « *favoriser pour tous la maîtrise progressive de sa formation et de son orientation* ».

Ce projet participe donc aux deux principales pistes d'améliorations des pratiques pédagogiques et éducatives recherchées :

- mieux accompagner la transition entre le collège et le lycée, d'une part et
- mieux aider chaque élève à tirer profit de ses études au lycée et à construire un projet personnel ambitieux, d'autre part.

OBJECTIF :

Au travers des axes définis (voir exemple), l'objectif que nous assignons à la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé au lycée Paul Painlevé est que chaque élève puisse être accueilli dès son arrivée puis accompagné de façon cohérente tout au long des trois années de sa formation. Sont ainsi affirmés :

- *la volonté de favoriser la responsabilisation de chaque élève dans la construction progressive de son parcours personnel,*
- *le devoir de développer ans l'établissement : la préparation aux études supérieures et à l'insertion dans la vie professionnelle.*

ORGANISATION :

L'accompagnement personnalisé fait partie du service des enseignants, comme les heures de cours, mais ce nouveau temps de service est différent du face-à-face pédagogique classique ; il n'est pas assimilable aux heures d' « aide individualisée » qui existaient jusqu'à l'an passé.

Ce nouveau format d'enseignement doit s'articuler avec les différentes sections d'approfondissement, les groupes de compétences en langue, le tutorat, les réunions de veille et repérage, les ateliers et sessions du Dispositif Expérimental de Réussite Scolaire en Lycée, les stages passerelles et les stages de remise à niveau.

Afin de permettre aux élèves de bénéficier des ressources adaptées à leurs besoins et afin de rendre possible différentes combinaisons en fonction des moments de l'année, **toutes les heures dévolues à l'accompagnement personnalisé sont placées sur un même créneau horaire** offrant la possibilité de l'utilisation de l'outil informatique.

Des **bilans pluriannuels** sont organisés afin de procéder collectivement à l'évaluation de la mise en œuvre des actions de l'accompagnement personnalisé **ainsi qu'une mutualisation des outils.**

FONCTIONNEMENT :

Sans qu'il n'y ait de chronologie strictement définie entre les différents axes, ceux-ci sont appréhendés et déclinés selon le schéma suivant :

1 – diagnostic initial,

2 – modalités d'accompagnement possibles,

3 – évaluation de la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé.

Certains sujets des axes peuvent être abordés en transversalité. Cette programmation indicative prévue à l'année n-1 doit être adaptée **en fonction de la réalité de chaque classe.**

- AXE 1 -
Valoriser ses atouts personnels : « la personne »

CLASSE DE SECONDE	CLASSE DE PREMIERE	CLASSE DE TERMINALE
▼	▼	▼
OBJECTIF : Se connaître et repérer ses atouts personnels : « la personne »	OBJECTIF : Se connaître et développer ses atouts personnels : « la personne »	OBJECTIF : Se connaître et communiquer ses atouts personnels : « la personne »
<p style="text-align: center;">Forme du diagnostic initial : Questionnaire de situation. <i>Entretien n°1 dit de situation. pour l'émergence du projet personnel de formation.</i></p> <p style="text-align: center;">Modalités d'accompagnement possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre conscience de ses points forts et de ses points faibles. • Gérer ses émotions et diminuer son stress. • Savoir se présenter et prendre la parole en public. • Adopter une tenue correcte en toute circonstance. <p style="text-align: center;">Mode d'évaluation de la mise en œuvre : <i>Entretien n°2 dit de positionnement n°1 pour l'adaptation du projet personnel de formation.</i></p>	<p style="text-align: center;">Forme du diagnostic initial : Questionnaire d'approfondissement du projet personnel de formation. Bilan des évaluations des savoir-être du ou des tuteur(s) des PFMP de 2^{nde}.</p> <p style="text-align: center;">Modalités d'accompagnement possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer ses points forts et les renforcer. • Gérer ses émotions et diminuer son stress. • Savoir se présenter et prendre la parole en public. <p>• Valoriser son parcours depuis la 2^{nde} (PFMP, AP...).</p> <p style="text-align: center;">Mode d'évaluation de la mise en œuvre : Evaluation sur les savoir-être.</p>	<p style="text-align: center;">Forme du diagnostic initial : Mesurer le chemin accompli depuis la 2^{nde} Pro. Questionnaire sur le savoir-être.</p> <p style="text-align: center;">Modalités d'accompagnement possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer ses points forts et les mettre en valeur. • Gérer ses émotions et diminuer son stress face à une épreuve d'examen. • Savoir se présenter et prendre la parole en public. <p>• Valoriser son parcours de 2^{nde} et de 1^{ère} (PFMP, AP).</p> <p style="text-align: center;">Mode d'évaluation de la mise en œuvre : Evaluation sur les savoir-être.</p>

Récapitulatif et bilan provisoire synthétique de la méthodologie de mise en place pour l'accompagnement personnalisé au lycée Louise LABE de LYON

Mai-juin N - 1	Septembre	Octobre	Semaine avant vacances	Vacances Toussaint	Novembre	Décembre	Semaine avant vacances	Vacances Noël
Préparation année N	Journée accueil Diagnostic initial	Remédiation 1	Bilan et Programmation nouvelle période		Remédiation 2		Bilan et Programmation nouvelle période	

Janvier	Février	Semaine avant vacances	Vacances d'hiver	Mars	Avril	Semaine avant vacances	Vacances Pâques	Mai
Remédiation 3		Bilan et Programmation nouvelle période		Remédiation 4		Bilan et Préparation bilan final		Bilan final

I) Anticipation

Dès les mois de mai/juin, des réunions de travail ont été organisées en vue du déploiement et de l'amplification de l'accompagnement personnalisé en septembre 2010.

Des groupes de travail ont été mis en place, avec pour chacun, une définition claire des résultats attendus et des contraintes associées.

Résultats obtenus :

La journée d'intégration était pratiquement bouclée fin juin et elle a eu lieu immédiatement dans la semaine de rentrée.

Les listes de compétences à évaluer plus les tests associés étaient prêts à plus de 50 % avant les départs en vacances. L'évaluation a pu avoir lieu sur 2 demi-journées dès la mi-septembre.

II) Utilisation d'un ENT (environnement numérique de travail)

Afin de faciliter le travail collaboratif, l'ensemble des tests et des corrigés ont été mis en ligne sur le site interne du lycée.

De fait, chaque collaborateur a pu suivre l'avancement des travaux et apporter sa « touche » personnelle. Il ne s'agit certes pas d'une plateforme collaborative, mais la visibilité du travail effectué a facilité la démarche.

Par ailleurs, une application informatique a été mise en place. Baptisée A.P.S.E., pour Application de Positionnement et de Suivi des Élèves, elle recense l'intégralité des résultats obtenus avec les commentaires associés et sera renseignée progressivement des progrès des élèves. Elle est disponible sur le réseau pédagogique.

III) Un écueil non prévu qu'il faudra gérer en 2010-2011

Lors de nos réunions en mai/juin, il avait été décidé de mettre en barrettes, sur une même plage horaire, les intervenants en AP pour un niveau de classe donné afin de constituer facilement des groupes de besoin.

Malheureusement cela n'a pas été possible et les heures d'accompagnement personnalisées sont en général dispersées dans les emplois du temps.

IV) Les résultats des tests

Les résultats sont très médiocres dans certaines matières notamment les mathématiques.

Une classe des métiers de la mode a surpris par ses bons résultats tandis qu'une autre du champ MRCU a déçu.

Sans surprise, les élèves sont très hétérogènes mais l'intérêt de la base de données est d'avoir le détail accessible par tous les intervenants.

Un récapitulatif par élève des résultats de ces tests sera joint aux bulletins de mi-semester.

V) Programmation des séances d'AP

Des périodes de remédiation sont définies. Il s'agit des intervalles entre les vacances scolaires. Chaque équipe pédagogique doit informer la Direction de sa programmation et des éventuels aménagements souhaités grâce à un document.

Entre ces périodes, une semaine de séances d'AP sans élève est prévue pour faire le bilan et prévoir la phase suivante.

De plus des objectifs doivent être proposés et seront mesurés :

3 à caractère transversal au niveau d'une classe par le professeur principal et son équipe,

3 à caractère disciplinaire par matière par l'intermédiaire des coordonnateurs de discipline.

VI) Tutorat

Il a été demandé à chaque professeur principal de d'identifier un tuteur pour un certain nombre d'élèves, désignés après concertation, et d'en remettre la liste à la Direction. La réalité du tutorat, qui devrait s'en suivre, fera l'objet de séances de travail.

Programmation temporelle des séances d'AP

Des périodes d'intervention sont définies. Il s'agit des intervalles entre les vacances scolaires. Chaque équipe pédagogique informe la direction de sa programmation et des éventuels aménagements souhaités grâce à un document formalisé.

Entre ces périodes, une semaine de séances d'AP hors présence élève est programmée pour faire le bilan et prévoir la phase suivante.

Des objectifs répondant aux contraintes suivantes doivent être proposés :

- 3 à caractère transversal au niveau d'une classe par le professeur principal et son équipe,
- 3 à caractère disciplinaire par matière par l'intermédiaire des coordonnateurs de discipline.

Ils feront l'objet de mesures nécessaires au suivi et à l'évaluation des actions

Entretiens : piste de travail du lycée L. Labé :

Cibler les entretiens sur certains élèves, à problématique spécifique, identifiés par un questionnaire commun préalable.